

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32060**

### Intitulé

Conseiller en gestion des ressources humaines et placement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
EFIP (Enseignement-formation-insertion-promotion) - INSCAM - Groupe ESCCOT	Directrice

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- La conduite et pilotage du recrutement temporaire et permanent
- La gestion des ressources humaines
- La gestion du plan de formation
- La gestion et développement de l'activité commerciale
- 1- Recrutement temporaire et permanent
  - Conduire des entretiens de recrutement en mobilisant les techniques et outils adaptés tels que l'écoute active, la reformulation, ou encore les tests de recrutements
  - Maîtriser les étapes de l'évaluation d'un candidat lors d'un entretien, de l'identification des compétences à la formalisation du compte rendu
- 2- Gestion des ressources humaines
  - Maîtriser la législation du travail temporaire/permanent et sa réglementation
  - Appréhender les logiciels spécifiques à la gestion des Ressources Humaines
  - Etre en mesure de constituer les dossiers des candidats intérimaires et permanents
- 3- Plan de formation
  - Maîtriser les aspects administratifs, législatifs et financiers de la formation professionnelle
  - Identifier les outils d'une démarche GPEC tels que les questionnaires, le plan d'action ou encore le diagnostic RH
- 4- L'activité commerciale
  - Déterminer les priorités d'actions commerciales et les secteurs clés de résultats (en termes de fidélisation, prospection...)
  - Maîtriser les étapes du cycle de vente (ciblage, identification des prospects, des besoins, élaboration des solutions, du chiffrage, de l'argumentaire, suivi...)

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires de ce titre pourront exercer leur activité dans:

- Agence d'emploi
- Etablissement et organisme de formation
- Société de conseil en RH
- Service RH dans une entreprise
- Cabinet de recrutement
- Les types d'emploi accessibles:
- Chargé de relations entreprises
- Chargé de recrutement
- Conseiller en insertion professionnelle
- Chargé de clientèle
- Commercial sédentaire en formation
- Chargé des ressources humaines

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**M1502** : Développement des ressources humaines

**K1801** : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

**K2101** : Conseil en formation

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de 4 blocs de compétences :

1- La conduite et le pilotage du recrutement temporaire et permanent de la qualification de la demande du client entreprise à la conduite de l'entretien et son évaluation.

2- Le conseil auprès des candidats et les entreprises, par le diagnostic, le placement et l'accompagnement des clients. L'application des techniques de gestion des ressources humaines permettra un meilleur placement.

3- La gestion du plan de formation pour le développement des compétences des candidats permanents ou temporaires et la conduite de la GPEC

4- La gestion et le développement de l'activité commerciale : Identifier les axes stratégiques et mener la coordination des partenariats ainsi que le pilotage des actions commerciales.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32060 - Conduite et pilotage du recrutement temporaire et permanent	<p>La conduite et le pilotage du recrutement de la qualification de la demande du client entreprise à la conduite de l'entretien et son évaluation.</p> <p>2 épreuves</p> <p>Epreuve individuelle :</p> <p>Etude de cas, Epreuve écrite de 2h.</p> <p>L'épreuve sera constituée de plusieurs documents statuant sur le cas d'un client, avec sa demande ainsi que sa situation globale. Le candidat doit proposer les solutions les plus adaptées à ce client, ainsi que les alternatives.</p> <p>Epreuve individuelle :</p> <p>Epreuve orale, de 15mn, précédée d'une préparation de 20mn.</p> <p>Préparation de 20mn : Un sujet portant sur un entretien et d'un descriptif de poste, est communiqué au candidat.</p> <p>Jeu de rôle de 15 mn : Une mise en situation entre un intervenant professionnel jouant le rôle du recruté et le candidat dans son rôle de recruteur.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 32060 - Accompagnement des candidats dans leur parcours professionnel</p>	<p>Le conseil auprès des candidats et les entreprises, par le diagnostic, le placement et l'accompagnement des clients. L'application des techniques de gestion des ressources humaines permettra un meilleur placement.</p> <p>Epreuve individuelle :</p> <p>Epreuve écrite, de 2h.</p> <p>Etude de cas, à partir d'un dossier constitué de documents de synthèse autour de plusieurs candidats recrutés.</p> <p>Le candidat doit proposer les solutions possibles ainsi que les modalités de mise en place.</p> <p>Epreuve individuelle :</p> <p>Etude de cas, à partir d'un dossier constitué de documents de synthèse autour de plusieurs candidats recrutés.</p> <p>Le candidat doit procéder à l'étude des cas exposés, à la constitution de grilles de lectures argumentées et d'un ensemble de propositions conformes aux besoins des candidats.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 32060 - Développement de la gestion des Ressources Humaines</p>	<p>La gestion du plan de formation pour le développement des compétences des candidats permanents ou temporaires et la conduite de la GPEC</p> <p>Epreuve individuelle :</p> <p>Epreuve écrite, de 3h.</p> <p>Etude de cas, à partir d'un dossier complexe portant sur le cas d'une entreprise ayant des besoins divers en formation pour ses salariés.</p> <p>Le candidat doit procéder à un état des lieux et une analyse du profil, suivis d'un ensemble de propositions d'un plan de formation et les aspects administratifs et juridiques à établir.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 32060 - Gestion et développement de l'activité commerciale	<p>La gestion et le développement de l'activité commerciale : Identifier les axes stratégiques et mener la coordination des partenariats ainsi que le pilotage des actions commerciales.</p> <p>Modalités :</p> <p>Rapport écrit : portant sur une problématique professionnelle identifiée au sein de l'entreprise.</p> <p>Le candidat développera un diagnostic de la problématique posée, ainsi que des hypothèses argumentées.</p> <p>Il développera un projet afin de répondre à cette problématique.</p> <p>Le projet aboutira à la constitution d'un dossier écrit, suivi d'une présentation orale de la synthèse.</p> <p>Soutenance orale : de 25 mn</p> <p>Présentation de la synthèse du projet mis en œuvre.</p> <p>La présentation orale se fera devant un jury de professionnels.</p> <p>Epreuve individuelle :</p> <p>Epreuve orale, de 15mn, précédée d'une préparation de 20mn.</p> <p>Préparation de 20mn : Un sujet portant sur une négociation avec une entreprise, est communiqué au candidat.</p> <p>Jeu de rôle de 15 mn : Une mise en situation entre un intervenant professionnel jouant le rôle d'un professionnel et le candidat dans son rôle de chargé d'affaires</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		50 % de formateurs - 50 % de professionnels
En contrat d'apprentissage	X		50 % de formateurs - 50 % de professionnels
Après un parcours de formation continue	X		50 % de formateurs - 50 % de professionnels
En contrat de professionnalisation	X		50 % de formateurs - 50 % de professionnels
Par candidature individuelle	X		50 % de formateurs - 50 % de professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X		50 % de formateurs - 50 % de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

## Base légale

### Référence du décret général :

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, avec effet au 8 juin 2012, jusqu'au 4 janvier 2022.

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

### Références autres :

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

Plus de 300 étudiants ont suivi cette formation depuis 2008.

Taux de réussite 2017/2018 : 95%

En moyenne, 77% des titulaires sans expérience professionnelle, à l'entrée de la formation, sont en poste 6 mois après la formation, 93% des titulaires exercent dans le champ visé par la formation.

<http://www.groupe-esccot.fr>

### Autres sources d'information :

Pour toute demande d'information: [contact@groupe-esccot.fr](mailto:contact@groupe-esccot.fr)

### Lieu(x) de certification :

EFIP (Enseignement-formation-insertion-promotion) - INSCAM - Groupe ESCCOT : Bretagne - Ille-et-Vilaine ( 35) [Cesson Sévigné]

INSCAM Groupe ESCCOT

29 avenue des peupliers,

35510 Cesson Sévigné

Ille et Vilaine - Bretagne

### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

INSCAM Groupe ESCCOT

29 avenue des peupliers,

35510 Cesson Sévigné

Ille et Vilaine - Bretagne

### Historique de la certification :